

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



## OFI RS PRUDENT

FCP

### Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

### Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 20% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 53% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 27% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

### Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 30% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le niveau d'exposition aux actions, obligations High Yield, obligations convertibles et à tout autre actif pouvant constituer une source de performance élevée, reste inchangé (limité en cumul à 30% de l'actif).

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 5% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance. Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

#### **Processus pour les placements actions :**

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance » (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR).

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

#### **Processus pour les placements taux et les OPC :**

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés dans leur secteur (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

## ➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- Code LEI : 9695008PIB4ZJ59UYS65
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI RS PRUDENT a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur les actions de la Zone Euro, les obligations (souverain, corporate, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellés en euro. L'équipe de gestion investit tant sur des titres vifs que des OPC.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur et les 20% des Etats les moins bien notés dans l'univers d'investissement ainsi que les émetteurs détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Fonds.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

- Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

## Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

#### Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

#### Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

#### Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

#### Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

#### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

#### Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

#### Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

### **METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC**

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS PRUDENT	VaR 95% 5D sur 2021
Moyenne	0,77%
Maximum	1,17%
Minimum	0,61%

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 03 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR et à la Doctrine ISR.
- A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts RC EUR auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT (au nominatif pur) ou de SOCIETE GENERALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts RC EUR au porteur et au nominatif administré) sur demande effectuée chaque jour de valorisation jusqu'à 10H.
- A compter du 20 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_politique-selection-execution.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf) toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.*

## 2) Eléments quantitatifs

### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (\*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (\*\*), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(\*\* Bonus 2020 versé en février 2021)



## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

**Concernant les devises**, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

**Les marchés actions** ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

## Gestion

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Prudent est de 175.07 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 170.1 EUR, soit une hausse de 2.92% sur l'exercice contre une progression de 2.08% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part OFI Profil Prudent d'OFI RS Prudent est de 111.8 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 108.95 EUR, soit une hausse de 2.62% sur l'exercice contre une progression de 2.08% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative (coupon réinvesti) de la part N d'OFI RS Prudent est de 108.1 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 105.31 EUR, soit une hausse de 2.65% sur l'exercice contre une progression de 2.08% pour son indice de référence. Un coupon de 0.62 EUR par part a été versé le 19 mai.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Prudent est de 102.63 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 101.51 EUR, soit une hausse de 1.10% sur l'exercice contre une progression de 2.08% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Prudent est de 103.34 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 100.91 EUR, soit une hausse de 2.41% sur l'exercice contre une progression de 2.08% pour son indice de référence.

Les marchés ont été portés en 2021 par une reprise économique spectaculaire, stimulée par des soutiens budgétaires et monétaires inédits, ce qui a milité pour conserver tout au long de l'année un niveau d'exposition supérieur au milieu de nos marges de manœuvre. Cependant les risques de reconfinements et ainsi de perturbations des chaînes d'approvisionnement nous ont amené à rester relativement prudent tout au long de l'année. Sur le compartiment obligataire, dans une logique de rendement, nous avons privilégié les obligations d'entreprises au détriment des obligations gouvernementales.

## Poche Actions :

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Proxy Active Investors. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
ASML	ATOS
UNIVERSAL MUSIC GROUP	VIVENDI
L'OREAL	NESTE OIL OYJ

Le compartiment réalise une sous-performance sur l'exercice.

## Poche obligations d'entreprise :

Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
LAGARDERE 1.625 2024_06	MUNICH RE 1.000 2042_05
UNIBAIL-RODAMCO 2.125 PERP	ADP 1.500 2032_07
UNIBAIL-RODAMCO 2.000 2032_06	COFINIMMO 0.875 2030_12

Le compartiment crédit a réalisé une performance en légère sur performance sur l'exercice.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposé le Fonds.

## COMMENTAIRES ISR

### Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

#### Informations relatives à l'entité

##### Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

##### Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

#### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

##### Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	64,94%	64,24%	98,92%
OPC et disponibilités	35,06%	0%	56,32%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>64,24%</b>	

##### Emetteurs privés

##### Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

##### Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

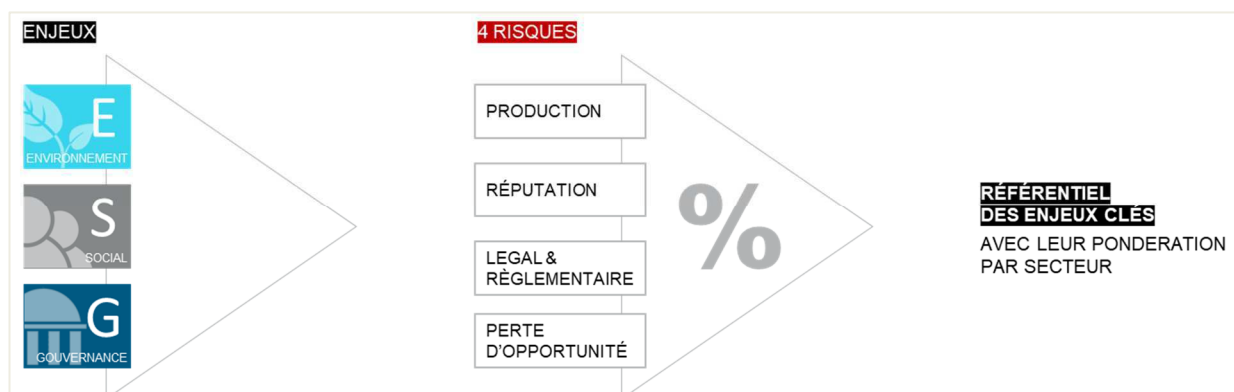
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



### Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



## Critères environnementaux liés au changement climatique

### Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
  - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
  - Les risques de sécheresse
  - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
  - L'impact de l'activité sur l'eau
    - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
  - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
  - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

### Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
  - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
  - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
  - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
  - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
  - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
  - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
  - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
  - Energies renouvelables
  - Bâtiments éco-conçus
  - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
  - Solutions de recyclage
  - Chimie verte...

## Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

## Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

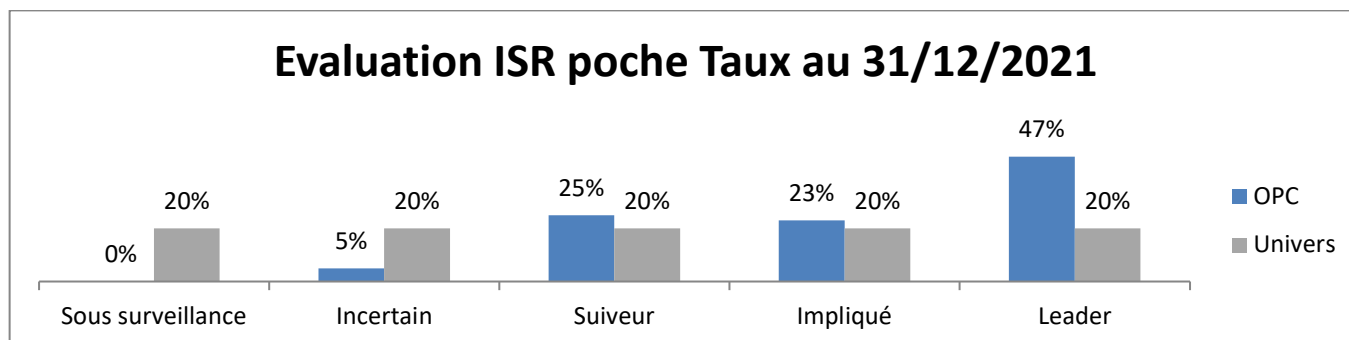
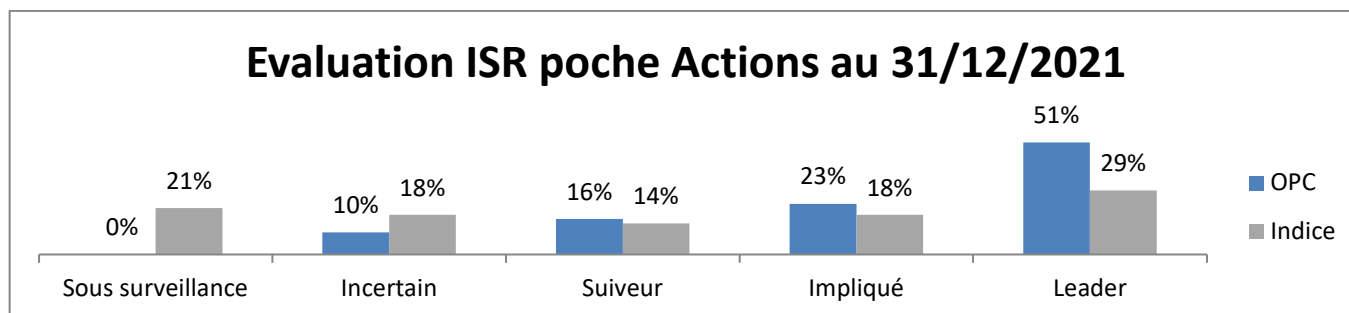
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

### Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98,92% des émetteurs privés détenus directement étaient couverts par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

## **Appréciation des risques ESG**

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

## **Analyses des controverses ESG**

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

## **Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique**

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

## **Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées**

Mode de calcul :  $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

**Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 83,65 tonnes équivalent CO2**

**Disponibilité de l'information : 97,21% de l'encours du portefeuille**

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI). Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.



## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

### Changements effectués suite à l'analyse

#### Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

#### Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

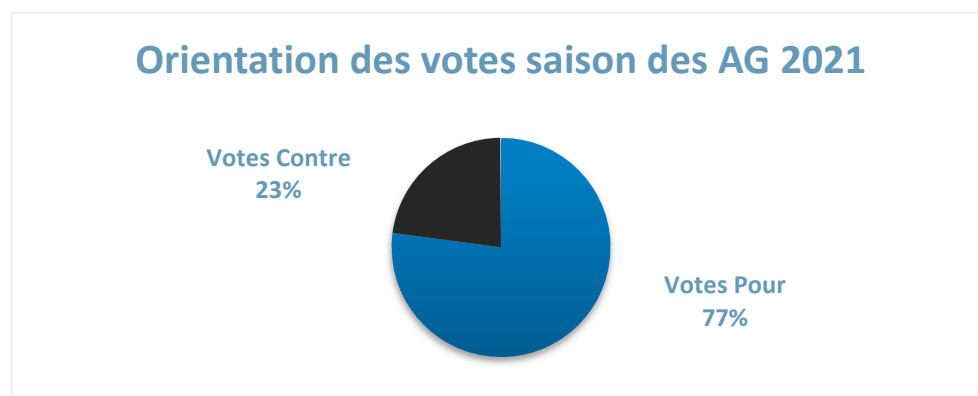
Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site ([https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote\\_OFI-AM.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf)).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site ([https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_rapport-engagement.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf)).

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nombre de...	AG en 2021
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	77
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	67
Résolutions votées	1306
Résolutions votées Contre ou Abstention	297
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	4

#### Orientation des votes



## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

### 2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Pas de position au 31/12/2021

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI RS PRUDENT n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>187 605 480,57</b>	<b>165 850 522,05</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>48 593 204,41</b>	<b>45 019 118,09</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	48 593 204,41	45 019 118,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>72 769 021,83</b>	<b>65 513 192,37</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	72 769 021,83	65 513 192,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>65 901 254,33</b>	<b>55 084 291,59</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	65 901 254,33	55 084 291,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>342 000,00</b>	<b>233 920,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	342 000,00	233 920,00
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>847 225,11</b>	<b>1 411 537,41</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	847 225,11	1 411 537,41
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 112 334,11</b>	<b>26 062,03</b>
Liquidités	2 112 334,11	26 062,03
<b>Total de l'actif</b>	<b>190 565 039,79</b>	<b>167 288 121,49</b>

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	185 749 456,60	164 800 157,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	212 918,29	1 161 852,50
Report à nouveau (a)	215 245,07	988,57
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 139 705,89	-35 678,26
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	774 772,91	1 014 532,37
<b>Total des capitaux propres</b>	190 092 098,76	166 941 852,66
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	342 000,00	233 920,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	342 000,00	233 920,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	342 000,00	233 920,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	130 941,03	112 348,83
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	130 941,03	112 348,83
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	190 565 039,79	167 288 121,49

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>13 546 030,00</b>	<b>25 794 060,00</b>
ACTIONS	10 290 000,00	15 194 000,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	10 290 000,00	15 194 000,00
TAUX	3 256 030,00	10 600 060,00
VENTE - FUTURE - EURO BTP	-	4 560 300,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	3 256 030,00	6 039 760,00
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	-	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,81	33,80
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 043 779,35	741 207,95
Produits sur obligations et valeurs assimilées	701 720,26	1 167 403,43
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 745 501,42</b>	<b>1 908 645,18</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	29 414,25	23 173,60
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>29 414,25</b>	<b>23 173,60</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 716 087,17</b>	<b>1 885 471,58</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	998 987,36	885 429,06
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>717 099,81</b>	<b>1 000 042,52</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	57 673,10	14 489,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>774 772,91</b>	<b>1 014 532,37</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

### Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

### Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 0,60% TTC pour les parts OFI PROFIL PRUDENT
- 1,40% TTC pour les parts RC EUR
- 0,90% TTC pour les parts RF
- 0,60% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;

### Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

### Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.



## Affectation des sommes distribuables

### Parts XL

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts OFI PROFIL PRUDENT, RC EUR et RF

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts N

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>166 941 852,66</b>	<b>160 182 153,27</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	41 981 980,78	36 930 665,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 175 053,97	-32 049 003,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 436 214,58	5 632 905,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-856 731,97	-3 927 149,77
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 086 990,00	3 856 340,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 575 127,15	-5 452 110,00
Frais de transaction	-149 379,12	-195 353,08
Différences de change	7 209,87	-15 489,13
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	942 046,51	1 587 149,79
Différence d'estimation exercice N	10 079 073,27	
Différence d'estimation exercice N - 1	9 137 026,76	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-55 450,00	-288 860,00
Différence d'estimation exercice N	-289 370,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-233 920,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-209 553,24	-319 438,06
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	717 099,81	1 000 042,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>190 092 098,76</b>	<b>166 941 852,66</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>72 769 021,83</b>	<b>38,28</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	72 769 021,83	38,28
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	3 256 030,00	1,71
Actions	10 290 000,00	5,41
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	55 064 161,55	28,97	16 893 282,01	8,89	811 578,27	0,43	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	2 112 334,11	1,11
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	3 256 030,00	1,71	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	204 490,96	0,11	614 214,61	0,32	9 775 304,18	5,14	11 278 141,31	5,93	50 896 870,77	26,77
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 112 334,11	1,11	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	3 256 030,00	1,71
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	28 354,18	0,01	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	743 548,00
Souscriptions à recevoir	103 677,11
<b>Total créances</b>	<b>847 225,11</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-130 465,06
Provision commission de mouvement	-475,94
Rachats à payer	-0,03
<b>Total dettes</b>	<b>-130 941,03</b>
<b>Total</b>	<b>716 284,08</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Parts émises	7 250,0000
Parts rachetées	1 298,0000
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT</b>	
Parts émises	164 742,2823
Parts rachetées	135 134,1783
<b>Catégorie de parts N</b>	
Parts émises	200 575,5200
Parts rachetées	68 083,6200
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Parts émises	16 065,6197
Parts rachetées	8 880,2697

## Souscriptions rachats (suite)

<b>Catégorie de parts RF</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-

## Commissions

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts N</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts N</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
Néant				
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	8 547,4048	4 324,51	36 963 337,53
FR0011381227	OFI RS MONETAIRE	290,00	99 785,92	28 937 916,80
	<i>Sous-total</i>			65 901 254,33

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	213 735,74	-
Résultat	170 995,08	205 097,41
<b>Total</b>	<b>384 730,82</b>	<b>205 097,41</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	384 730,82	205 097,41
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>384 730,82</b>	<b>205 097,41</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	147 270,6300	141 318,6300
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	428 121,67	625 392,17
<b>Total</b>	<b>428 121,67</b>	<b>625 392,17</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	428 121,67	625 392,17
<b>Total</b>	<b>428 121,67</b>	<b>625 392,17</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	1 509,33	988,57
Résultat	181 483,88	182 742,54
<b>Total</b>	<b>182 993,21</b>	<b>183 731,11</b>



## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	179 404,21	182 689,81
Report à nouveau de l'exercice	3 589,00	1 041,30
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>182 993,21</b>	<b>183 731,11</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	427 152,8800	294 660,9800
Distribution unitaire	0,42	0,62
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 138,21	-1 539,09
<b>Total</b>	<b>-7 138,21</b>	<b>-1 539,09</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7 138,21	-1 539,09
<b>Total</b>	<b>-7 138,21</b>	<b>-1 539,09</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 310,49	2 839,34
<b>Total</b>	<b>1 310,49</b>	<b>2 839,34</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 310,49	2 839,34
<b>Total</b>	<b>1 310,49</b>	<b>2 839,34</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	212 918,29	204 313,04
Plus et moins-values nettes de l'exercice	424 934,28	-6 160,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>637 852,57</b>	<b>198 152,91</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	637 852,57	198 152,91
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>637 852,57</b>	<b>198 152,91</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	147 270,6300	141 318,6300
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	957 539,46
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 929 297,79	-26 538,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 929 297,79</b>	<b>931 001,06</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 929 297,79	931 001,06
<b>Total</b>	<b>1 929 297,79</b>	<b>931 001,06</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 045 282,4952	1 015 674,3912
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	736 703,83	-2 523,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>736 703,83</b>	<b>-2 523,97</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	736 703,83	-2 523,97
<b>Total</b>	<b>736 703,83</b>	<b>-2 523,97</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	427 152,8800	294 660,9800
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	35 872,40	-281,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>35 872,40</b>	<b>-281,25</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	35 872,40	-281,25
<b>Total</b>	<b>35 872,40</b>	<b>-281,25</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	20 923,1952	13 737,8452
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 897,59	-174,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>12 897,59</b>	<b>-174,51</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	12 897,59	-174,51
<b>Total</b>	<b>12 897,59</b>	<b>-174,51</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	7 551,0000	7 551,0000
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018
<b>Actif net</b>					
en EUR	190 092 098,76	166 941 852,66	160 182 153,27	145 577 479,12	120 476 908,72
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts XL	147 270,6300	141 318,6300	200 498,6437	195 215,3360	186 181,5583
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	1 045 282,4952	1 015 674,3912	990 611,7344	943 119,0812	718 349,4326
Catégorie de parts N	427 152,8800	294 660,9800	167 882,8800	148 664,3900	118 613,8600
Catégorie de parts RC EUR	20 923,1952	13 737,8452	14 734,3217	5 130,8572	3 388,2500
Catégorie de parts RF	7 551,0000	7 551,0000	13 531,0000	25 531,0000	10 551,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	175,07	170,10	167,52	159,44	164,46
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	111,80	108,95	107,62	102,74	106,22
Catégorie de parts N en EUR	104,17	102,09	102,08	98,30	102,56
Catégorie de parts RC EUR en EUR	103,44	101,51	100,98	97,08	100,90 <sup>(1)</sup>
Catégorie de parts RF en EUR	103,34	100,91	99,88	95,53	98,92 <sup>(2)</sup>
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	0,42	0,62	1,20	0,92	0,95
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	0,00	-3,86	1,81	1,94
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	2,25	1,53	-2,80	0,93	0,94
Catégorie de parts N en EUR	1,72	0,00	-3,82	-0,63	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	1,37	-0,13	-3,34	-0,17	0,39
Catégorie de parts RF en EUR	1,88	0,35	-2,80	0,19	0,08

(1) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>48 593 204,41</b>	<b>25,56</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			48 593 204,41	25,56
ACCOR SA	EUR	16 680,00	474 546,00	0,25
ADIDAS NOM	EUR	4 217,00	1 067 744,40	0,56
AENA SME SA	EUR	4 919,00	682 757,20	0,36
AIR LIQUIDE	EUR	6 307,00	966 989,24	0,51
AKZO NOBEL NV	EUR	6 984,00	673 956,00	0,35
ALLIANZ SE-NOM	EUR	4 071,00	845 343,15	0,44
ALSTOM	EUR	17 515,00	546 818,30	0,29
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	10 640,00	634 569,60	0,33
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 894,00	472 893,98	0,25
ASML HOLDING N.V.	EUR	3 471,00	2 452 955,70	1,29
ATOS SE	EUR	13 382,00	500 352,98	0,26
AXA	EUR	46 227,00	1 210 454,00	0,64
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	126 659,00	664 959,75	0,35
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	8 684,00	768 447,16	0,40
BNP PARIBAS	EUR	11 894,00	722 798,38	0,38
BRENNTAG AG	EUR	5 547,00	441 430,26	0,23
BUREAU VERITAS	EUR	23 792,00	694 250,56	0,37
CAP GEMINI SE	EUR	3 427,00	738 518,50	0,39
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	9 641,00	596 488,67	0,31
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	55 771,00	699 926,05	0,37
CRH PLC	EUR	25 999,00	1 209 473,48	0,64
DANONE SA	EUR	11 089,00	605 348,51	0,32
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	108 678,00	525 132,10	0,28
ENEL SPA	EUR	186 547,00	1 314 410,16	0,69
ENGIE SA	EUR	38 174,00	496 796,44	0,26
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	3 946,00	738 849,04	0,39
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	21 866,00	622 525,02	0,33
FAURECIA	EUR	4 802,00	200 867,66	0,11
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	79 143,00	674 298,36	0,35
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	6 718,00	659 438,88	0,35
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	8 699,00	618 846,86	0,33
INDITEX	EUR	20 947,00	597 617,91	0,31
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	19 783,00	806 355,08	0,42
ING GROUP NV	EUR	50 893,00	623 032,11	0,33
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	259 853,00	590 905,72	0,31
KBC GROUPE	EUR	11 632,00	877 750,72	0,46
KERING	EUR	642,00	453 829,80	0,24
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	23 572,00	710 342,22	0,37
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	3 158,00	625 284,00	0,33
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	276 987,00	756 174,51	0,40
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	11 444,00	374 962,66	0,20

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L'OREAL SA	EUR	3 643,00	1 518 948,85	0,80
LEGRAND	EUR	8 601,00	885 042,90	0,47
LINDE PLC	EUR	2 904,00	888 624,00	0,47
MERCK KGAA	EUR	4 095,00	929 565,00	0,49
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	6 853,00	987 859,95	0,52
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	2 240,00	401 856,00	0,21
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 203,00	834 381,50	0,44
NESTE CORPORATION	EUR	14 848,00	643 809,28	0,34
ORANGE	EUR	75 667,00	712 253,47	0,37
ORPEA	EUR	6 625,00	583 662,50	0,31
PERNOD RICARD	EUR	2 925,00	618 637,50	0,33
PUMA AG	EUR	3 747,00	402 802,50	0,21
REPSOL	EUR	38 734,00	404 228,02	0,21
REXEL	EUR	35 504,00	633 036,32	0,33
SANOFI	EUR	5 258,00	465 753,64	0,25
SAP SE	EUR	16 519,00	2 063 223,10	1,09
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	6 016,00	1 037 519,36	0,55
SEB SA	EUR	3 001,00	410 836,90	0,22
SIEMENS AG-NOM	EUR	3 089,00	471 628,52	0,25
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	EUR	13 022,00	274 373,54	0,14
SMURFIT KAPPA	EUR	8 938,00	432 956,72	0,23
STELLANTIS NV	EUR	25 958,00	432 927,52	0,23
TELEPERFORMANCE SE	EUR	1 270,00	497 840,00	0,26
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	5 085,00	313 337,70	0,16
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	24 064,00	596 305,92	0,31
UPM KYMMENE OYJ	EUR	14 948,00	500 160,08	0,26
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	14 705,00	713 192,50	0,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>72 769 021,83</b>	<b>38,28</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			72 769 021,83	38,28
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	EUR	510 000,00	529 363,93	0,28
ACCIONA ENERGIA FINANCI A 0.375% 07/10/2027	EUR	900 000,00	891 102,95	0,47
ADECCO INT FINANCIAL SVS 0.50% 21/09/2031	EUR	900 000,00	870 874,52	0,46
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	700 000,00	700 070,00	0,37
AP MOLLER MAERSK A S 0.75% 25/11/2031	EUR	766 000,00	761 190,99	0,40
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	400 000,00	402 989,04	0,21
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	EUR	692 000,00	685 060,78	0,36
AXA SA TF/TV 04/07/2043	EUR	510 000,00	561 987,16	0,30
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	675 000,00	662 278,10	0,35
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	900 000,00	1 042 066,85	0,55
BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	EUR	600 000,00	601 330,68	0,32
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	400 000,00	397 488,77	0,21
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	EUR	711 000,00	723 082,13	0,38
BANQ FED CRED MUTUEL 0.625% 03/11/2028	EUR	800 000,00	799 489,32	0,42
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	EUR	100 000,00	108 994,38	0,06

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BECTON DICKINSON EURO 0.334% 13/08/2028	EUR	800 000,00	787 934,16	0,41
BELFIUS BANK SA NV 0.375% 08/06/2027	EUR	700 000,00	697 590,27	0,37
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	EUR	602 000,00	628 054,64	0,33
BNP PARIBAS SA 2.25% 11/01/2027	EUR	400 000,00	438 747,40	0,23
BNP PARIBAS VAR 14/10/2027	EUR	300 000,00	298 362,74	0,16
BPCE SA 0.5% 15/09/2027	EUR	500 000,00	499 210,27	0,26
BPCE SA 2.875% 22/04/2026	EUR	300 000,00	335 502,95	0,18
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	500 000,00	511 287,67	0,27
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	EUR	726 000,00	717 711,17	0,38
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	EUR	500 000,00	501 541,10	0,26
CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	EUR	300 000,00	313 922,88	0,17
CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	EUR	200 000,00	199 218,63	0,10
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	800 000,00	837 766,58	0,44
COCA COLA EUROPEAN PARTN 0.2% 02/12/2028	EUR	493 000,00	479 087,95	0,25
COFINIMMO 0.875% 02/12/2030	EUR	800 000,00	775 912,88	0,41
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	700 000,00	717 430,00	0,38
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	EUR	900 000,00	938 420,14	0,49
CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 1.50% 06/10/2031	EUR	700 000,00	692 719,04	0,36
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	1 071 000,00	1 194 777,52	0,63
CREDIT LOGEMENT SA VAR 15/02/2034	EUR	800 000,00	798 144,66	0,42
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	EUR	800 000,00	811 578,27	0,43
CRITERIA CAIXA SA 0.875% 28/10/2027	EUR	600 000,00	606 258,08	0,32
DH EUROPE 0.45% 18/03/2028	EUR	900 000,00	903 870,00	0,48
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	EUR	600 000,00	642 218,22	0,34
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	310 000,00	334 484,48	0,18
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	EUR	655 000,00	643 632,61	0,34
ENEL SPA VAR 24/11/2078	EUR	510 000,00	528 925,19	0,28
EQT AB 0.875% 14/05/2031	EUR	676 000,00	668 113,49	0,35
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	EUR	971 000,00	971 170,26	0,51
EXOR NV 0.875% 19/01/2031	EUR	241 000,00	238 370,79	0,13
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	529 000,00	571 811,32	0,30
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	300 000,00	315 243,08	0,17
FERRPVIAL EMISIONES SA 0.54% 12/11/2028	EUR	200 000,00	199 396,82	0,10
FONCIERE DES REGIONS 1.5% 21/06/2027	EUR	900 000,00	959 396,30	0,50
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	EUR	800 000,00	811 073,97	0,43
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	EUR	1 000 000,00	974 019,18	0,51
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	EUR	500 000,00	513 759,59	0,27
HERA SPA 1% 25/04/2034	EUR	603 000,00	603 931,76	0,32
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	EUR	400 000,00	404 860,00	0,21
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	600 000,00	609 641,92	0,32
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	EUR	700 000,00	697 593,63	0,37
IMERYSA SA 1% 15/07/2031	EUR	300 000,00	294 761,92	0,16
IMERYSA SA 1.875% 31/03/2028	EUR	400 000,00	435 532,88	0,23
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	900 000,00	928 936,85	0,49
INMOBILIARIA COLONIAL SA 1.35% 14/10/2028	EUR	500 000,00	517 666,44	0,27



## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IMMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI SA 0.75% 22/06/2029	EUR	200 000,00	197 125,48	0,10
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	EUR	429 000,00	428 603,91	0,23
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	EUR	202 000,00	204 490,96	0,11
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 26/05/2025	EUR	780 000,00	836 380,64	0,44
ITALIAN REPUBLIC 6.5% 01/11/2027	EUR	0,25	0,34	0,00
KBC GROUP NV 27/06/2023	EUR	200 000,00	204 355,75	0,11
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	900 000,00	885 311,51	0,47
KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	EUR	591 000,00	584 757,26	0,31
KERRY GROUP FIN SERVICES 0.875% 01/12/2031	EUR	673 000,00	670 452,74	0,35
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	EUR	300 000,00	305 963,42	0,16
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	EUR	900 000,00	897 770,34	0,47
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	EUR	600 000,00	679 314,25	0,36
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	370 000,00	375 128,81	0,20
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	EUR	610 000,00	654 223,33	0,34
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	208 000,00	211 225,57	0,11
MEDIOBANCA DI CRED FIN 1% 08/09/2027	EUR	600 000,00	612 559,73	0,32
MERLIN PROPertes SOCIMI 1.875% 02/11/2026	EUR	602 000,00	637 058,25	0,34
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	EUR	588 000,00	584 965,28	0,31
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07/10/2025	EUR	300 000,00	300 006,54	0,16
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	602 000,00	640 780,35	0,34
MUNICH RE VAR 26/05/2042	EUR	800 000,00	768 397,81	0,40
NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	EUR	681 000,00	669 733,65	0,35
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	553 000,00	581 706,76	0,31
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	EUR	400 000,00	400 502,47	0,21
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	400 000,00	414 908,49	0,22
NIBC BANK NV 0.25% 09/09/2026	EUR	900 000,00	888 301,23	0,47
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	EUR	270 000,00	275 481,74	0,14
NORDEA BANK AB VAR 18/08/2031	EUR	572 000,00	569 071,44	0,30
ORPEA 2% 01/04/2028	EUR	300 000,00	305 469,86	0,16
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	EUR	900 000,00	917 001,99	0,48
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	600 000,00	610 225,48	0,32
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	800 000,00	813 244,93	0,43
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	EUR	350 000,00	352 768,36	0,19
REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	EUR	800 000,00	789 495,89	0,42
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	410 000,00	431 494,67	0,23
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	EUR	875 000,00	904 244,78	0,48
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	700 000,00	725 941,23	0,38
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	610 000,00	623 722,49	0,33
SNAM SPA 0% 15/08/2025	EUR	419 000,00	416 569,80	0,22
SNAM SPA 0.625% 30/06/2031	EUR	667 000,00	661 143,19	0,35
SNAM SPA 1.25% 28/08/2025	EUR	281 000,00	292 891,30	0,15
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	EUR	500 000,00	507 434,25	0,27
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	EUR	400 000,00	404 717,26	0,21
SOFINA SA 1% 23/09/2028	EUR	900 000,00	884 899,73	0,47
STORA ENSO OYJ 0.625% 02/12/2030	EUR	582 000,00	573 715,27	0,30

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SUEZ ENVIRONMENT VAR PERP	EUR	300 000,00	306 263,42	0,16
SUEZ VAR PERP	EUR	400 000,00	425 351,78	0,22
TALANX AG VAR 01/12/2042	EUR	500 000,00	499 465,07	0,26
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	400 000,00	404 164,66	0,21
TELEPERFORMANCE 1.875% 02/07/2025	EUR	600 000,00	638 852,88	0,34
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	EUR	589 000,00	585 459,55	0,31
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	900 000,00	875 013,90	0,46
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01/03/2025	EUR	617 000,00	618 825,22	0,33
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.95% 24/07/2029	EUR	260 000,00	288 408,03	0,15
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	EUR	600 000,00	588 771,75	0,31
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	EUR	400 000,00	394 900,27	0,21
UCB SA 1% 30/03/2028	EUR	700 000,00	708 519,86	0,37
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	400 000,00	398 053,42	0,21
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	EUR	200 000,00	205 333,56	0,11
UNICREDIT SPA 0.325% 19/01/2026	EUR	400 000,00	398 326,58	0,21
UNICREDIT SPA VAR 5/7/2029	EUR	528 000,00	530 117,79	0,28
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	EUR	700 000,00	683 450,27	0,36
VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	EUR	800 000,00	841 344,66	0,44
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	784 000,00	794 674,21	0,42
WENDEL SE 1% 01/06/2031	EUR	600 000,00	603 207,12	0,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>65 901 254,33</b>	<b>34,67</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			65 901 254,33	34,67
OFI RS LIQUIDITES	EUR	8 547,4048	36 963 337,53	19,44
OFI RS MONETAIRE	EUR	290,00	28 937 916,80	15,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	289 370,00	289 370,00	0,15
EURO BUND 0322	EUR	-19,00	52 630,00	0,03
EURO STOXX 0322	EUR	-240,00	-342 000,00	-0,18
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>847 225,11</b>	<b>0,45</b>
<b>Dettes</b>			<b>-130 941,03</b>	<b>-0,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 112 334,11</b>	<b>1,11</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>190 092 098,76</b>	<b>100,00</b>

## **OFI RS PRUDENT**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**OFI RS PRUDENT**  
**Fonds Commun de Placement**

OFI ASSET MANAGEMENT  
Société de gestion  
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux porteurs de parts,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI RS PRUDENT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, une communication a été insérée au sein du rapport de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2022  
Le Commissaire aux comptes  
**APLITEC**, représentée par



Bruno DECHANCÉ